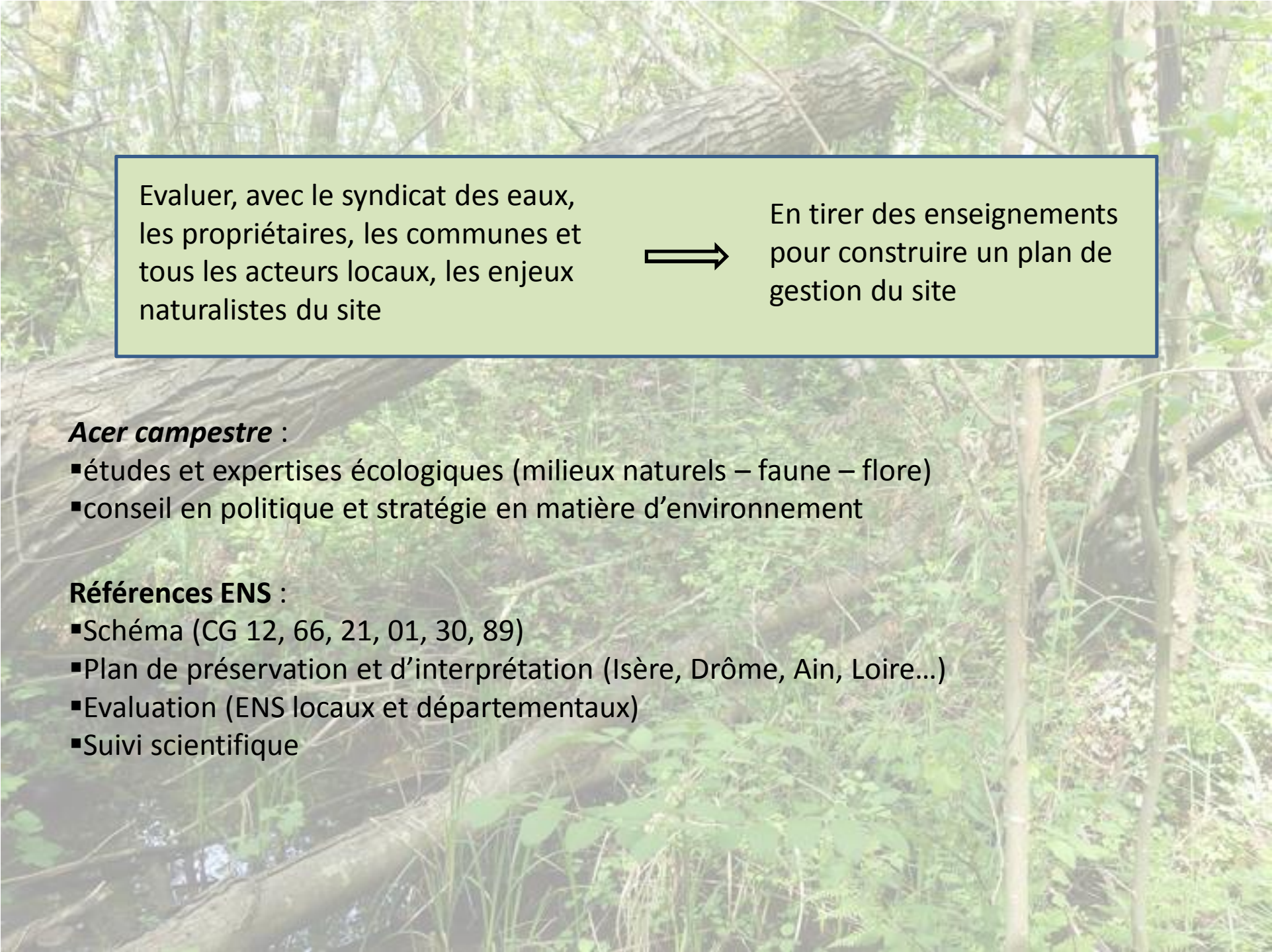




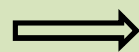
Projet de préservation et de gestion du marais des sources de la Veaune

22 mai 2015

Présentation de la démarche et premiers éléments de
diagnostic – volet gestion



Evaluer, avec le syndicat des eaux,
les propriétaires, les communes et
tous les acteurs locaux, les enjeux
naturalistes du site



En tirer des enseignements
pour construire un plan de
gestion du site

***Acer campestre* :**

- études et expertises écologiques (milieux naturels – faune – flore)
- conseil en politique et stratégie en matière d'environnement

Références ENS :

- Schéma (CG 12, 66, 21, 01, 30, 89)
- Plan de préservation et d'interprétation (Isère, Drôme, Ain, Loire...)
- Evaluation (ENS locaux et départementaux)
- Suivi scientifique

Le calendrier

26 mars 2015 : démarrage de la mission
Démarrage des sessions de terrain
22 mai : comité de site / premiers éléments du diagnostic
Septembre - octobre 2015 : comité de site / diagnostic / présentation des **objectifs**
Groupe de travail sur le plan d'action
Fin année 2015 : comité de site / présentation du plan d'action

Terrain

Rédaction du diagnostic

Enjeux et objectifs

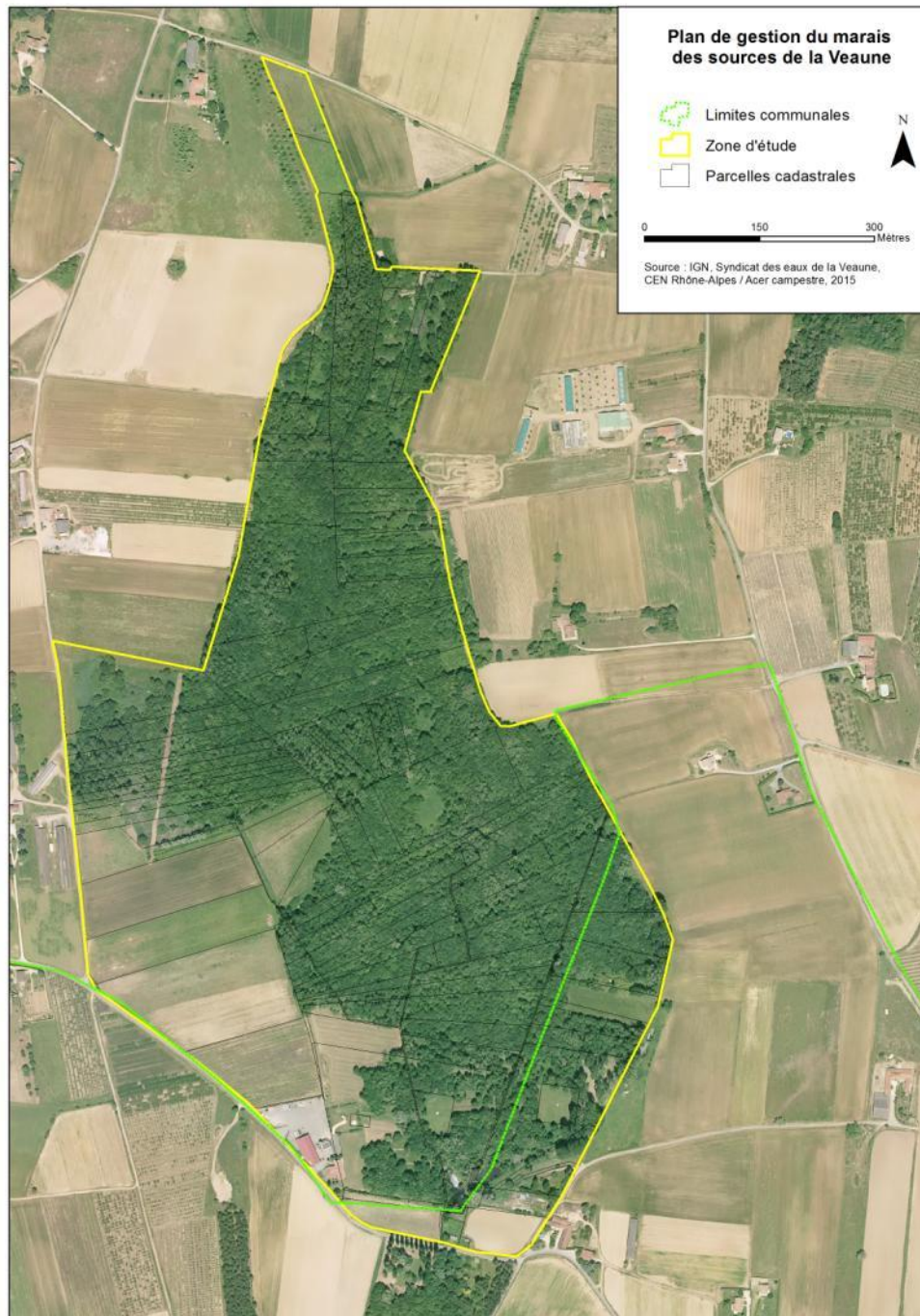
Rédaction du plan d'action

Le contexte

Le site est identifié en Znieff de type 1 et 2 et repéré à l'inventaire des zones humides de Rhône-Alpes

« La partie nord du site, incluse dans le périmètre de captage des eaux, est un lieu de promenade apprécié. La diversité des milieux aquatiques, petits ruisseaux d'eau courante et pièce d'eau calme, et les contrastes marqués entre la végétation de pleine lumière et les milieux sombres, font tout l'intérêt naturaliste de cet ensemble. La présence de nombreuses espèces animales ou végétales en est ainsi favorisée. »

Enjeux **libellules** et **Fougère des marais** mentionnés sur l'étang du Mouchet.



Historique

Le marais de la Veaine est déjà présent avec l'étang du Mouchet et son moulin sur les cartes de Cassiny éditées entre 1756 et 1789.



Secteur a priori non boisé à l'époque

Historique

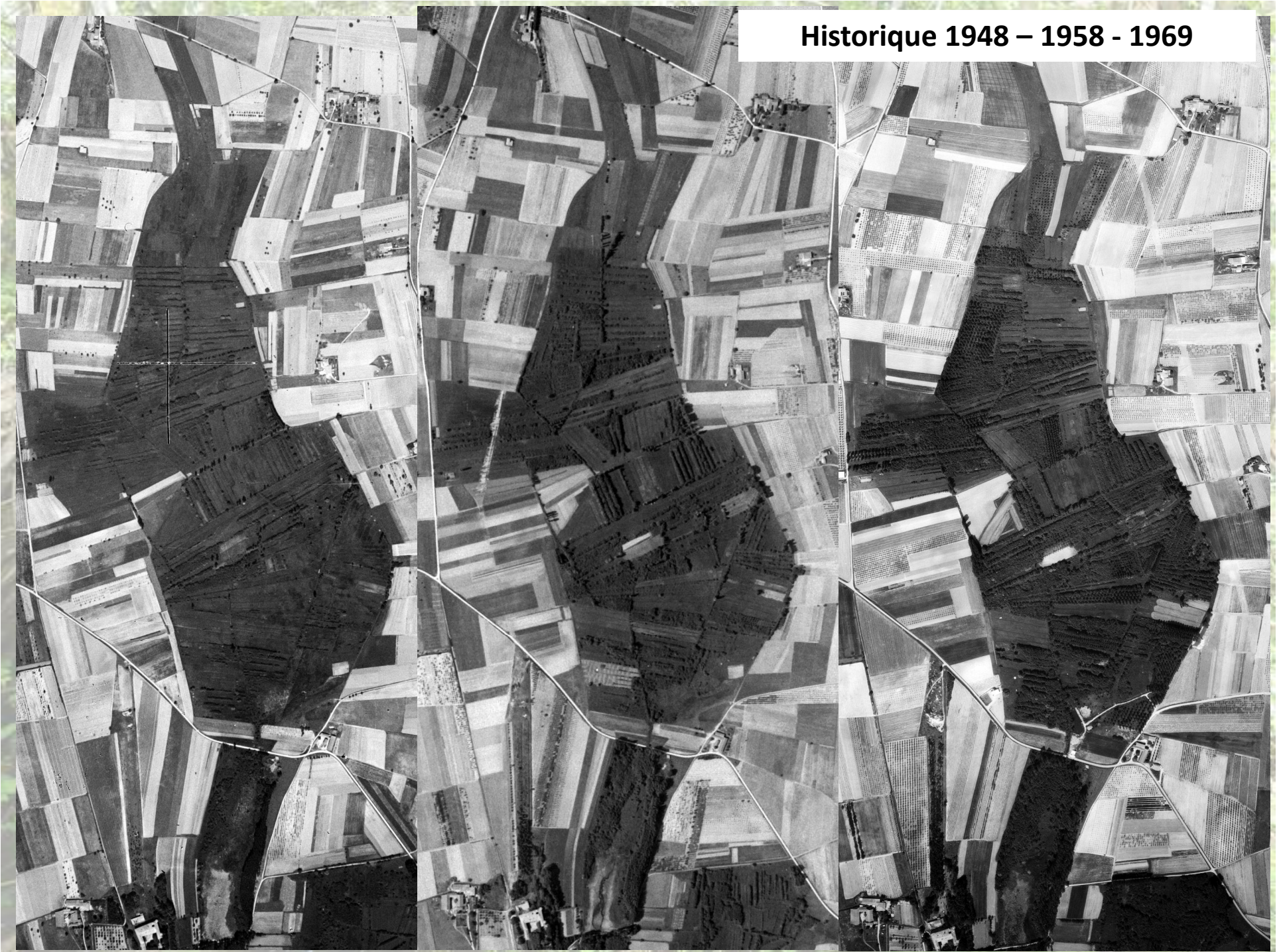


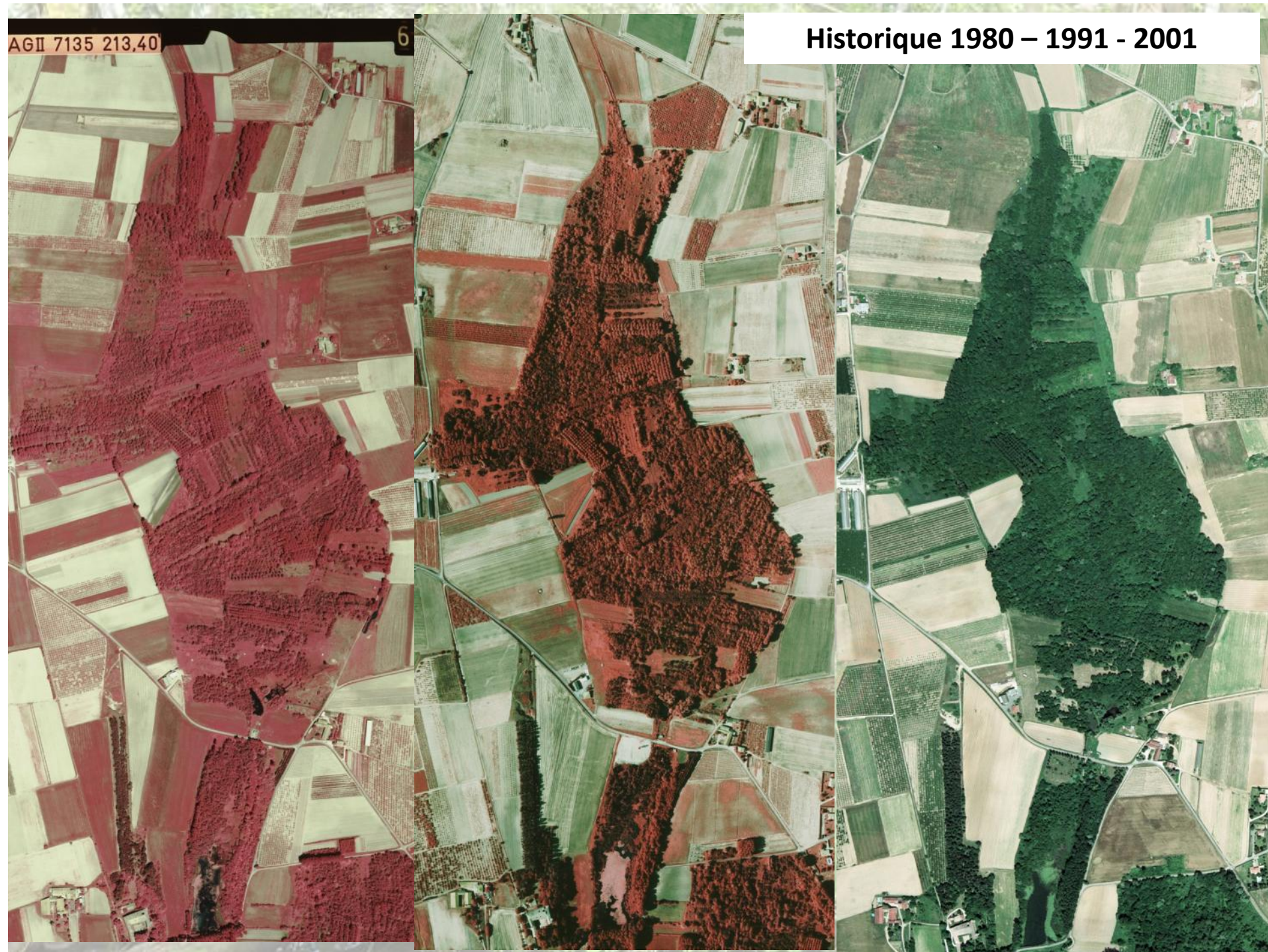
Carte de l'état-major éditée entre 1820 et 1866 :

caractère humide des espaces autour de la Veane.

Boisement en bordure Ouest de l'étang Mouchet ; aucun boisement au niveau des marais.

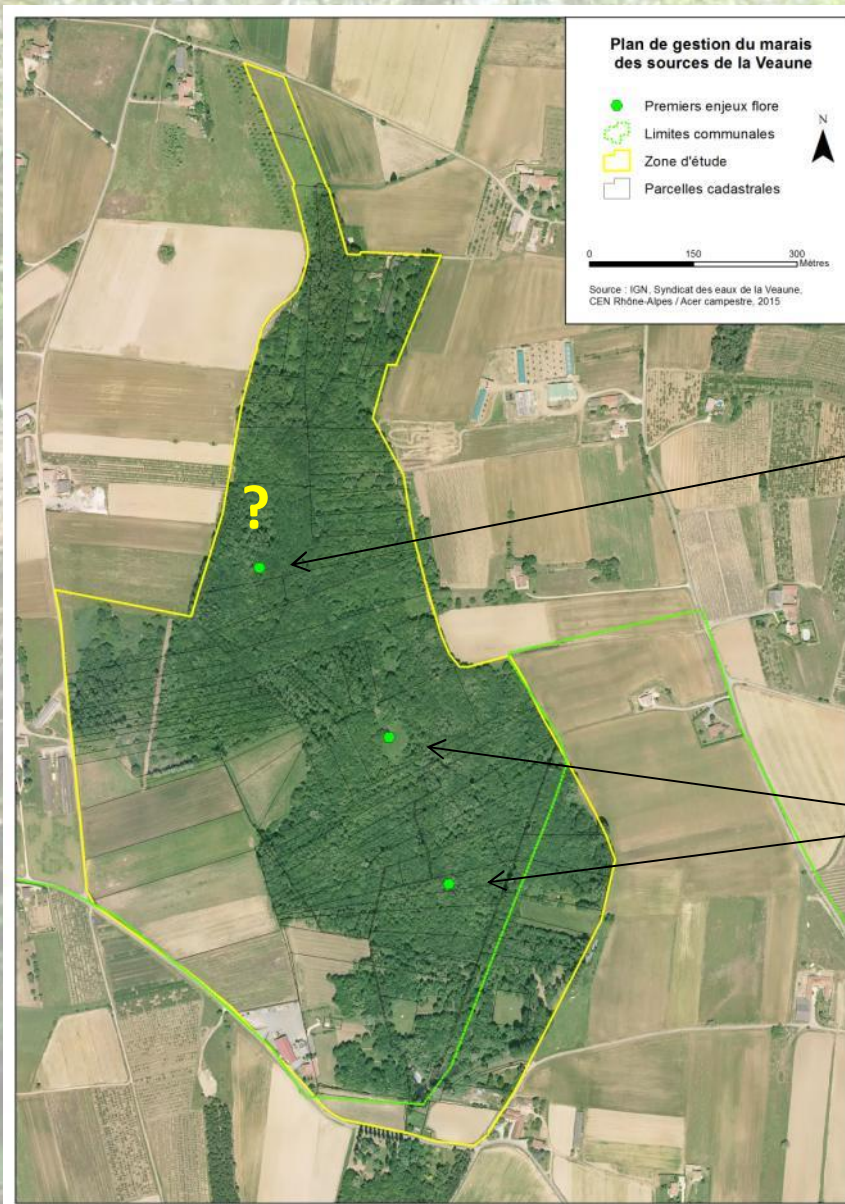
Historique 1948 – 1958 - 1969





Historique 1980 – 1991 - 2001

Premiers enjeux flore



Oiseaux

36 espèces contactée pour l'instant :

Pic noir (nicheur probable)

Bondrée apivore (statut à confirmer)

Busard des roseaux (statut à confirmer)

Bouscarle de Cetti (statut à confirmer)

Locustelle tachetée : en danger critique
d'extinction en Rhône-Alpes – statut à
confirmer



Autres groupes

Couleuvre à collier
Couleuvre verte et jaune
Lézard vert
Lézard des murailles

Grenouille rousse
Grenouille agile
Grenouille « verte »
Crapaud commun



Inventaires en cours

Enjeux hydrogéologiques - Préservation des captages AEP

Démarche B.A.C.



En tirer des enseignements
pour construire un plan de
gestion du site (idem)

GéoPlusEnvironnement (GEO+) :

- études et expertises eau (eaux souterraines, eaux superficielles)
- assistance technique et réglementaire ICPE, industries, carrière et mines

Références ENS :

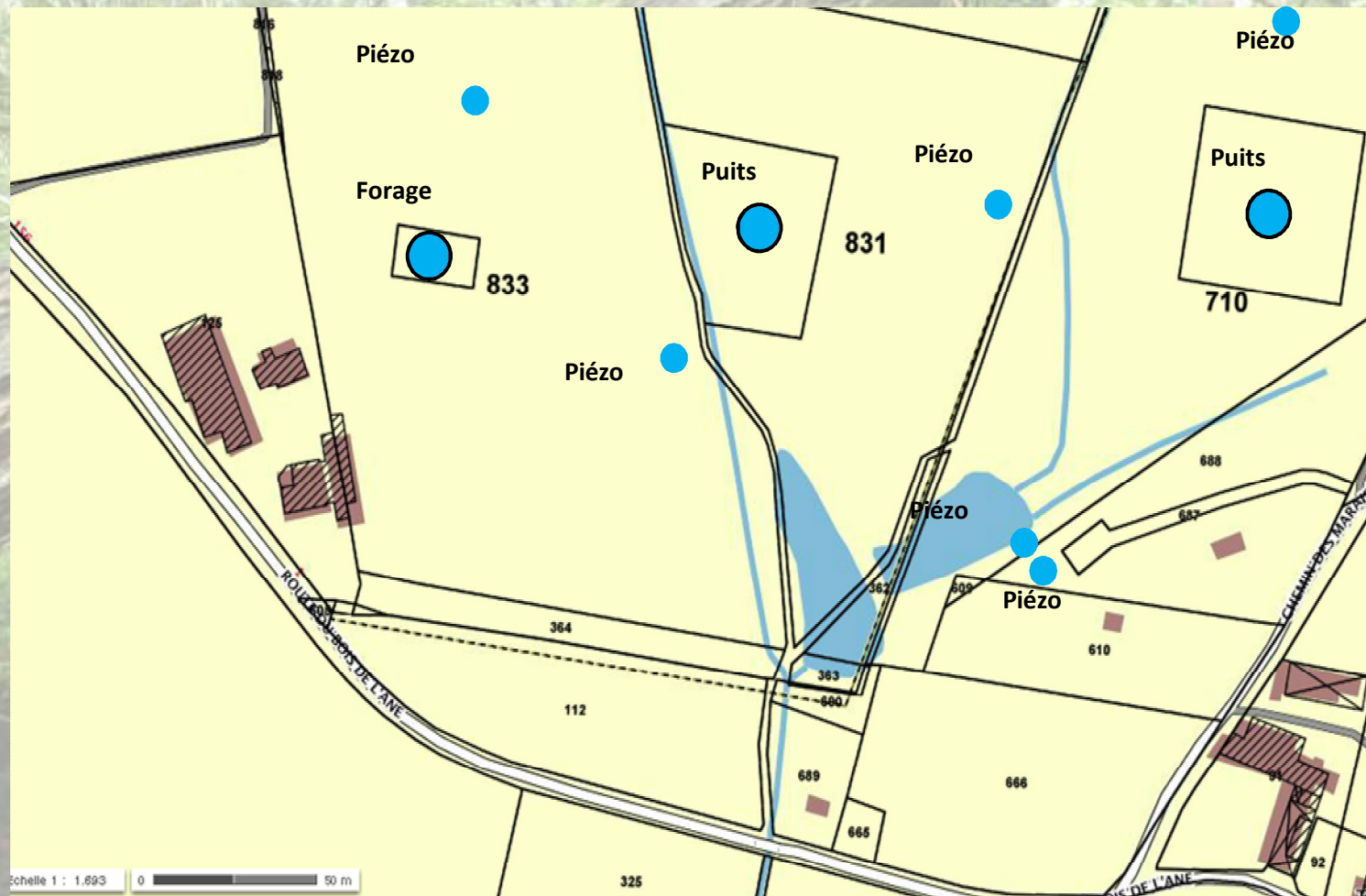
- Marais des Bouligons (26) : bilan hydrique, suivi piézo et débit
- Étang de Montjoux (38) avec acer campestre : PdG
- Suze-la-Rousse (26) : bilan hydrique, suivi piézo

Références en hydrogéologie:

- Eaux de la Veaune : forages, bilan et synthèse (2000)
- ...

Le champ captant : 2 puits et un forage

Le forage d'irrigation



Double apport :

Ç émergence/affleurement de la nappe du Miocène = alimentation très vaste et profonde.

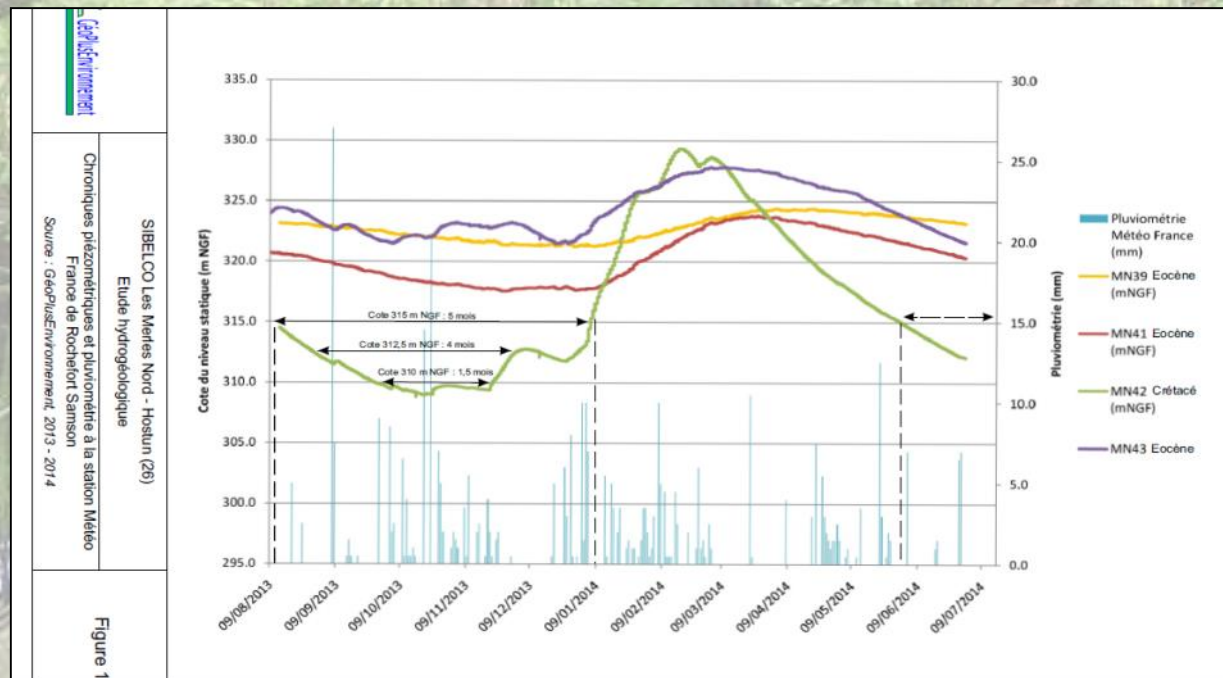
Bonne protection

Ç impluvium de surface = bassin versant topographique . Protection plus aléatoire

B.A.C.

Etape 1 : Suivi et compréhension des variations de niveau de la nappe aux évènements climatiques et aux pompages

Ç Installation de sondes de suivi sur 3 piézomètres – Suivi pendant 1 an



B.A.C.

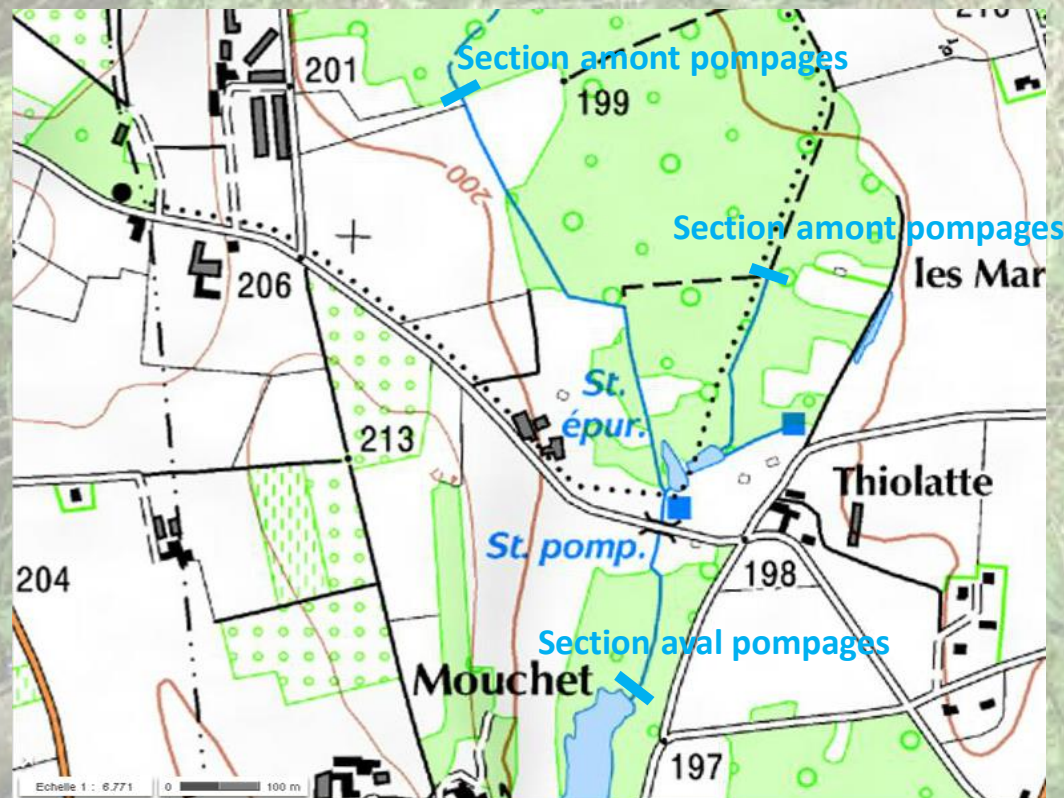
Ç Installation des seuils de jaugeage sur les bras de la Veune– Suivi pendant 1 an



Installation du seuil, été 2012



Déchargement données, hiver 2013



Suivi et compréhension des variations de qualité en fonction du régime pluviométrique, de la saison, du régime de pompage.

3 campagnes de qualité des eaux :

Points de suivi

- 3 captages AEP ;
- 3 piézomètres ;
- 3 points de suivi superficiel (2 amont et 1 aval) ;

Périodes

- après une période de forte pluviométrie (printemps),
- en étiage sévère (fin d'été),
- en période de hautes eaux de nappe (automne ou hiver),

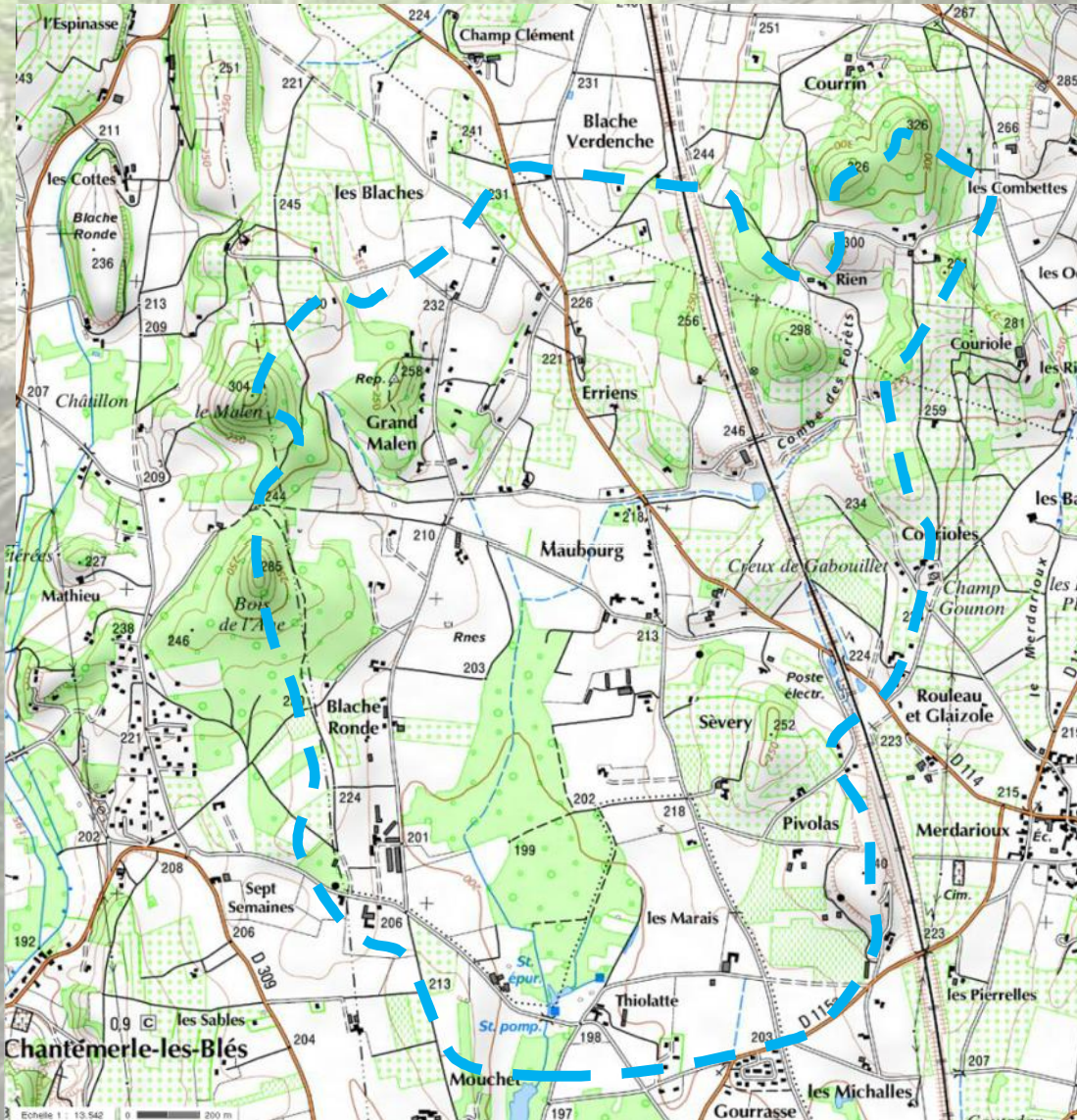
Substances recherchées

- **intrants** : nitrates, phosphates, atrazine,
- **origine de l'eau** : magnésium, sulfates, chlorures

→ **Bilan quantitatif et qualitatif précis du B.A.C.**

Étape 2 : Délimitation du B.A.C.

Modélisation 3D maillée sur le bassin versant morphologique



- Construction du modèle
- Calage avec piézométrie
- Simulation de pompages (AEP et irrigation)
- Simulation de pollutions

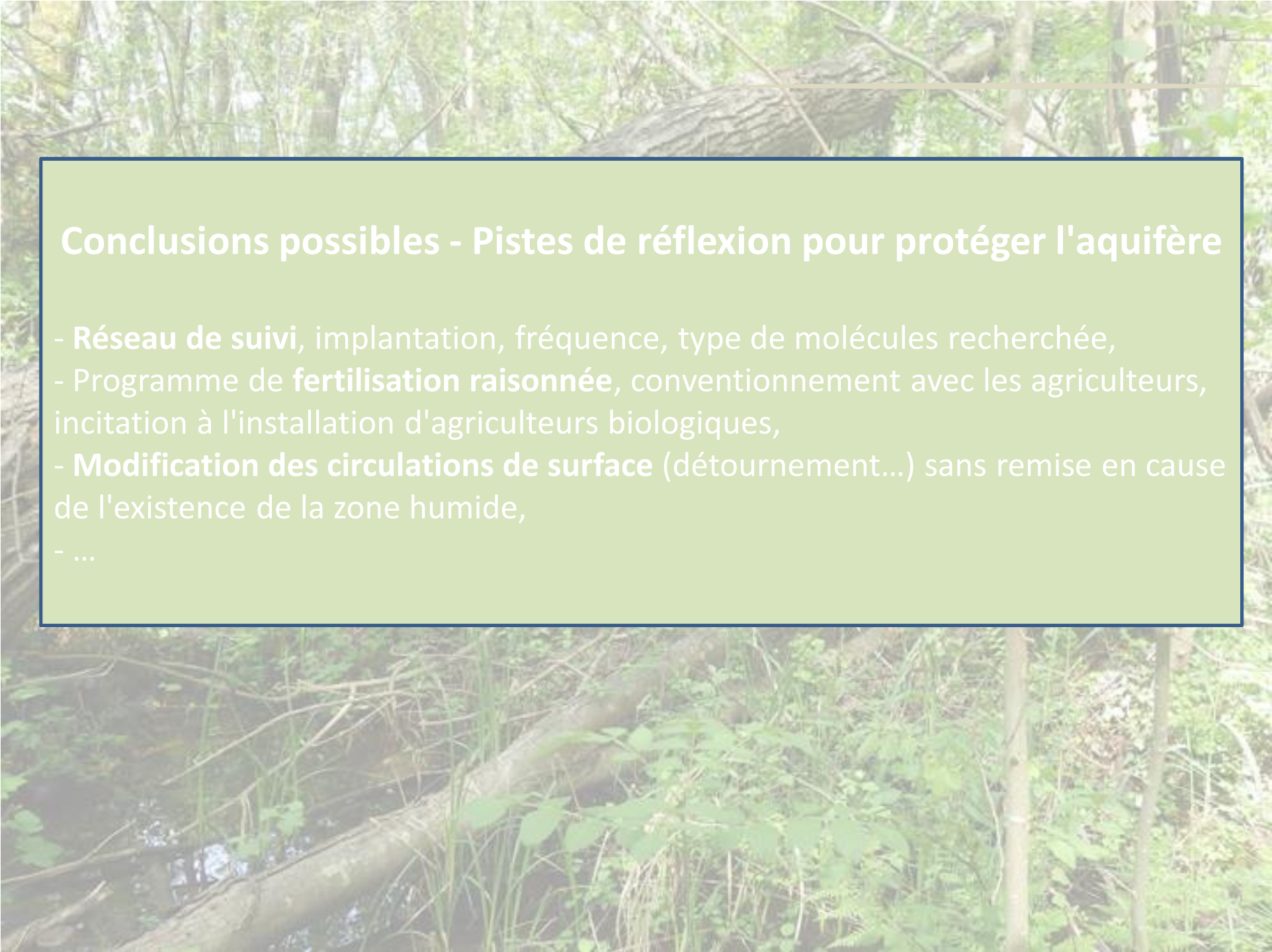
Étape 3 : Vulnérabilité des captages (aux pollutions)

Enquête et connaissance de la protection de surface

- Critère **P** « pluie efficace » ;
- Critère **S** « sol » : **50 sondages** tarière
- Critère **I** « infiltration efficace » ;
- Critère **H** « épaisseur de la zone non saturée » ;
- Critère **K** « perméabilité de l'aquifère ».

Étape 4 : Diagnostic des pressions agricoles

- Occupation des sols actuelle et passée,
 - Description et l'évolution des pratiques agricoles et des systèmes de production dans le temps, en particulier des anciennes exploitations ,
 - Qualification de ces pratiques au regard des enjeux environnementaux en tant que « pressions » d'origine agricole,
 - Cartographie de l'importance de ces pressions sur le territoire,
- Enquête de terrain selon les activités (grandes cultures ,élevage, arboriculture, vigne).**

A background image of a forest stream. In the foreground, there is a large, fallen log partially submerged in the water. The water is dark and reflects the surrounding greenery. The background is filled with tall, thin trees and dense foliage, creating a lush, green environment.

Conclusions possibles - Pistes de réflexion pour protéger l'aquifère

- **Réseau de suivi**, implantation, fréquence, type de molécules recherchée,
- Programme de **fertilisation raisonnée**, conventionnement avec les agriculteurs, incitation à l'installation d'agriculteurs biologiques,
- **Modification des circulations de surface** (détournement...) sans remise en cause de l'existence de la zone humide,
- ...